



Genres de couverture du sol

Surfaces sans végétation

Modifié le	01.11.2021
Version	1.0
Auteur-e	Office de l'information géographique
Nom de fichier	agi-hbav-bodenbedeckung-vegetationslose-flaechen-beispiele-fr.docx

table des matières

1.	Aperçu.....	3
2.	Exemples de surfaces sans végétation	4
2.1	Rocher.....	5
2.2	Glacier, névé	5
2.3	Eboulis, sable	5
2.4	Gravière, décharge	5
2.5	Autres surfaces sans végétation	5
3.	Historique du document	6

1. Aperçu

On distingue les genres suivants de couverture du sol:

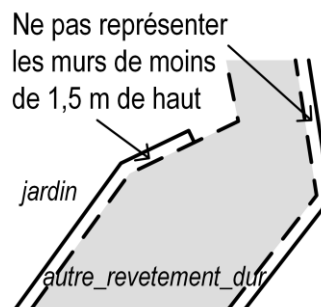
batiment			
revetement_dur		route_chemin	
		trottoir	
		ilot	
		chemin_de_fer	
		place_aviation	
		bassin	
		autre_revetement_dur	
verte	X	champ_pre_paturage	
	X	culture_intensive	vigne
	X		autre_culture_intensive
		jardin	
		tourbiere	(à ne pas saisir dans le canton de Berne)
eau	(X)	autre_vert	
		eau_stagnante	
		cours_eau	
boisee	(X)	roseliere	
		foret_dense	
	(X)	paturage_boise	paturage_boise_dense
	(X)		paturage_boise_ouvert
sans_vegetation	(X)	autre_boisee	y.c. forêts parcourues
		rocher	
		glacier_neve	
		eboulis_sable	
		graviere_decharge	
	autre_sans_vegetation		

X = ces surfaces sont reconnues par l'agriculture comme surfaces agricoles utiles

(X) = ces surfaces ne sont que partiellement reconnues par l'agriculture comme surfaces agricoles utiles

En principe ce sont les genres de culture visibles du ciel qui sont à définir selon la liste de catégories ci-dessus. En cas de divergence, se référer aux chapitres décrivant les «Genre_CS» respectifs.

Pour des constructions qui ne doivent pas être levées (murs, etc.), la délimitation des aires de couverture du sol est définie du côté du domaine public. Là où ce critère ne s'applique pas, il y a lieu de lever le bord inférieur de la rupture de pente.



2. Exemples de surfaces sans végétation

On comprend par surface sans végétation toute surface du sol naturel qui ne peut être utilisée pour l'agriculture ou la sylviculture.

Liens complémentaires

- OTEMO, art. 19

2.1 Rocher

Les bancs de rochers facilitant l'orientation sur le terrain sont à lever comme surface. Les blocs de rocher isolés sont affectés à la couche d'information objets divers («bloc_erratique»).

2.2 Glacier, névé

Sont levés comme «glacier_neve» tout le territoire au-dessus de la limite des neiges éternelles, ainsi que les névés et glaciers situés au-dessous de cette limite.

2.3 Eboulis, sable

Les pentes d'éboulis (pierriers), les zones principalement composées de pierres éparses, les lits de ruisseau larges avec galets alluvionnaires sont enregistrés en tant que «Genre_CS eboulis_sable» s'ils remplissent les conditions de surface. Les surfaces servant à l'exploitation de matériaux sont levées comme «Genre_CS graviere_decharge».

2.4 Gravière, décharge

Le «Genre_CS graviere_decharge» comprend les gravières, les carrières, les décharges de matériaux, les dépôts d'ordures et les autres sites semblables.

Pour les gravières, marnières ou glaisières projetées, on saisira le périmètre figurant dans la concession.

Seules les décharges et les gravières en exploitation sont levées comme «graviere_decharge». Les autres dépôts sont à définir comme «eboulis_sable».

Les carrières sont levées comme «graviere_decharge» si elles sont en exploitation ou restent entretenues. Si ce n'est pas le cas, les surfaces sont à affecter à d'autres genres CS représentant des surfaces non cultivées.

2.5 Autres surfaces sans végétation

Le «Genre_CS autre_sans_vegetation» comprend les zones mixtes entre herbe et rochers/éboulis, difficilement discernables, partiellement pourvues de buissons isolés ou de surfaces rocheuses, ou encore les zones de transition à la limite climatique de la végétation.

Suivant les circonstances, il est possible de classer les pâturages d'altitude (jusqu'à 2400 m environ) dans le «Genre_CS champ_pre_paturage».

3. Historique du document

Nom de fichier agi-hbav-bodenbedeckung-vegetationslose-flaechen-beispiele-fr.docx
Auteur-e Office de l'information géographique

Suivi des modifications

Version	Nom	Date	Remarques
1.0	Office de l'information géographique	01.11.2021	nouveau document